

Ry Bure de D. m.
de may 1641.

41

ACAD.
LUGD. BAT.
BIBL.

Monsieur,

Si j'avois esté en, il y a long temps, Monseigneur nostre Prince orthographeoit comme moy; & je m'en suis assez travaillé l'esprit. Mais, on m'a caché ses lettres, lesquelles il a communiquées a des personnes qui croient en sçavoir assez, sans moy. Je luy ai fait venir ce que vous m'avez écrit de la part de son Altesse, & luy ai copié son errata; sur lequel il m'a dit qu'il pourroit bien refaire la lettre y adjoûtant les autres mots pour liaison. Je l'ay prié quand il escriroit, s'il n'y a point de grand secret, qu'il me laisse passer les yeux sur son escrit, & que je l'advertiray des fautes d'orthographe: mais il m'a répondu qu'il ne sçauroit s'assubjectir a copier une lettre, qu'il veut que sa main, suivist la promptitude de ses conceptions; & quoy que je luy aye repliqué, que cela est bon pour ceux qui ont un style formé, a quoy il faut travailler devant que venir a cette confiance; je n'ay gagné autre chose sinon, qu'il m'a promis de prendre garde d'arriuer a vostre catalogue. Seulem't luy ai-je dit que quand Dieu l'aura ramené, & qu'il aura plus de loisir, je le prieray de faire quelques lettres a plaisir, & me les communiquer, pour l'accoustumer a escrire plus correctement. Vous aurez appris au long le succès de son affaire; les solemnités, & les doux entretiens qu'il a reçeus de leurs Majestés, au milieu des amertumes qu'elles goustent, & des justes perplexités, lesquelles elles se trouvent. Cela leur devoit induire a nous renvoyer avec nostre conquête: Mais je crains qu'ils en retiennent encore la possession, et en retardent la disposition, durant lequel retardement, peuvent arriver de grands changemens. Les affaires sont en tel point, qu'il faut que le Roy ou le peuple cèdent. Celuy ci seroit plus raisonnable; mais je ne sçay si l'autre seroit profitable. Ce Prince a beaucoup de peine a se depester des conseils de Rome, qu'il a tous les jours aux oreilles sous un autre nom; et la defiance s'accroissant dans le parlement, la jette dans les extremités, ou les choses sont aujourd'huy. Voilà une association de toutes

Hug. 37.

les deux chambres, résolue & publiée; Une prétention de trahison
deconverte pour faire venir l'armée par pièces, & se saisir de ce
lieu & du parlement. Une défense en suite a tous les domestiques
de toutes les cours de partir d'icy; une évasion des s^{rs} Germain
Percy, & autres, après lesquels on court, comme après les auteurs
de ce conseil; & leurs qualités vous peuvent faire juger, sur qui tout
cela tombe. On ne doute plus que le député ne passe le pas, & en
voudroit on esde quitte pour cette teste, & celle de l'Archevesque:
Mais il y en a plusieurs autres, qui appréhendent la consequence.
Je voudroy que nous fussions hors d'icy, où nous aurons d'oresnavant
fort peu a gagner. Dieu veuille que nous ne perdions rien. Carr
pour ma bourse qui m'a esté ostée en la foule du jour de la solem-
nité, c'est une petite perte, a laquelle j'en voudroy adjouster
deux semblables, & que tout ce que nous avons de plus cher fust
en son lieu. Si Dieu nous octroye ce bien, comme je l'attens de
sa grace, Monseign^r le Prince Guillaume laissera icy une approba-
tion generale, & une odeur de laquelle la douceur sera de durée
comme j'espère. Je voudroy que tous nos jeunes gens, selon leurs qua-
lités, se fussent aussi sagement comportés. Pour les affaires de
l'Eglise, j'en attendroy beaucoup de bien, si les premières estoient
Guidées, & que les deux parties fussent capables de moderation. Les
Evêques ont tant de peur de tout perdre, qu'ils en voudroient
esde quittes pour la moitié; Les autres leur veulent inequitar,
& les reduire au simple Ministère. Je veax croire neantmoins que
la necessity les reduira a quelque accommodement modéré. J'ay veu
plusieurs de ces prelates, qui m'ont aussi fait l'honneur, les uns de
me prévenir, les autres de me rendre la visite. Je les trouve assez
humiliés, & il ne vient pas si fort Grande est la Diabole. Ils
confessent qu'il y a eu de la Tyrannie, & maudissent le miserable
Laud. Je me tiens le plus couvert que je puis, pour ne donner jalousie
a personne. Mais Hoc opus, hic labor est. Il ne faut pas de l'advis
du s^r Godeau, car ils font plus d'estat de mon Apologie que je n'en
eusse osé attendre, & me disent qu'elle est venue de desà bien à
propos, ou quelques uns se portoit a la Gynœcrahi de Paradis.

Si j'apprens quelque chose avant que clore mes lettres, je
l'adjousteray a son Altesse, a laquelle selon vostre prudence, vous
pourrez communiquer ce que vous jugerez digne d'elle. Cependant
Je prieray Dieu pour sa parfaite sante, & l'heureux succès de
ses armes; comme aussi pour l'accroissement de ses benedictions sur
vous & les vostres, & seray toute ma vie,

Monsieur,

De Londres, le 7^e May
1717

vrai.

ostre tres-humble & tres-aff^{me} serviteur,
Andre Rivet.

A Monsieur,

Monsieur de Zuylicheim, Conseiller
Et Secrétaire de son Altesse Mon-
seigneur le Prince d'Orange.